



Hong-Kong : chasse aux syndicalistes même en exil !

Force Ouvrière dénonce l'acharnement des autorités chinoises.

Depuis le 1er juillet 2020, Hong Kong se voit appliquer la loi sur la sécurité nationale chinoise, loi qui prive tous les habitants de Hong Kong des droits et libertés fondamentales. Force Ouvrière dénonce le mandat d'arrêt prononcé le 3 juillet 2023 à l'encontre de Christopher Mung, ainsi que de sept militants par les autorités hongkongaises.

Force Ouvrière, avec la Confédération Syndicale Internationale, a, dès l'adoption de la loi sur la sécurité nationale, dénoncé ses dispositions liberticides et l'instrumentalisation de cette loi à des fins de répression entre autres syndicale. Cette loi a ainsi mis fin à la liberté syndicale, au droit de manifester mais aussi au droit de grève.

Trois ans après l'adoption de cette loi, le bilan est lourd pour le syndicat hongkongais : après l'arrestation et l'emprisonnement de différents leader syndicaux hongkongais, HKCTU (confédération syndicale de Hong Kong) et la plupart des syndicats n'ont finalement eu d'autres choix que de s'auto-dissoudre.

Certains militants ont été forcés à fuir Hong Kong vers d'autres pays pour continuer leurs luttes. C'est le cas de Christopher Mung, syndicaliste hongkongais en exil depuis 2021 et directeur de l'Observatoire des droits travailleurs à Hong Kong, visé aujourd'hui par ce mandat d'arrêt pour incitation à la sécession depuis le 3 juillet 2023, avec sept défenseurs des droits. Une prime d'1 million de HK\$ (près de 120 000€) est promise pour chacune des arrestations.

La Chine, contrairement à toutes les conventions internationales érigées par l'ONU et ses 193 pays membres, considère que la loi sur la sécurité nationale s'applique même à l'étranger pour tout ressortissant chinois ou anciens ressortissants chinois, mettant en danger nos camarades en exil.

Les syndicalistes Hong-Kongais ne sont donc pas en sécurité, même en exil !

Contact :

Branislav RUGANI
Secrétaire confédéral

**Secteur International,
Europe**

✉ brugani

@force-ouvriere.fr

☎ 07.81.16.76.85



Communiqué de presse

Christopher Mung, syndicaliste hongkongais en exil depuis 2011, a créé un institut pour continuer à porter la voix des travailleurs hongkongais et alerter sur la situation dramatique à Hong-Kong. Christopher est intervenu en France à de nombreuses reprises, et participait encore jeudi 29 juin 2023 à un rassemblement de soutien co-organisé à Paris par la CFDT, la CGT, et FO et la CSI pour faire connaître l'état des libertés syndicales à Hong Kong.

Aucun militant ne doit être inquiété, incarcéré, torturé ou tué en raison de son engagement, notamment syndical. Force Ouvrière demande à la France de rappeler aux autorités de Hong-Kong à respecter ses engagements internationaux notamment la Convention n°87 sur la liberté syndicale de l'Organisation Internationale du Travail ou encore du Pacte international relatif aux droits civils et politiques des Nations-Unies.

La confédération Force Ouvrière demande à la France d'œuvrer au niveau national, européen et international pour obtenir l'abrogation immédiate des 8 mandats d'arrêt émis par les autorités de Hong Kong et réitèrent leur appel pour la libération immédiate de tous les militants syndicaux emprisonnés.

Paris, le 5 juillet 2023